

CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de BAZOILLES-SUR-MEUSE
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 3 JUILLET 2025

Présents : MM. CHACON José – CLAUDE Fabien - KOZAREVIC Zoran - METZGER Olivier - MULLER Michel - ORY Bruno - TOUSSAINT Jean-Christophe
Mmes BABIC Lorraine – ETIENNE Annick - PERREY Peggy

Absent : MM. LARBAOUI Julien - FERY Jean-Paul ; RAGUE Alain donne pouvoir à M. CHACON – Mme RENAUT Delphine donne pouvoir à Mme BABIC Lorraine

Le conseil nomme Mme BABIC Lorraine pour être secrétaire de séance.
Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

Modification des statuts de la CCOV pour prise de compétence Réseau de chaleur Liffol le Grand

M. le Maire soumet au conseil municipal la délibération émanant de la communauté de communes de l'Ouest Vosgien en date du 5 juin 2025 approuvant la modification statutaire pour le transfert de la compétence réseau de chaleur urbain de Liffol le Grand. La CCOV est compétente depuis 2023 pour la création et l'exploitation des réseaux de chaleur de Neufchâteau et Châtenois, et comme annoncé en 2023, il est proposé de transférer le réseau de chaleur de Liffol à la CCOV.

Après délibération, le conseil municipal approuve à 2 voix contre, 3 voix pour et 8 abstentions, la prise de compétence facultative suivante : création, aménagement, entretien et gestion d'un réseau de chaleur à Liffol le grand comprenant les sites du collège, de L'AFPIA, du gymnase, de la mairie, de la caserne, la salle des fêtes, les services techniques, de la maison de santé, de l'EHPAD St SIMON et d'un particulier.

Demande étude au SDEV pour passage en LED de l'Eclairage Public

M. le Maire informe le conseil municipal que le syndicat d'Electricité des Vosges propose à ses communes adhérentes une étude de prix pour modifier les lumières d'Eclairage Public et passer en LED. Il reste 220 candélabres en lampes SHP. Sur ce nombre, il faut retirer les candélabres de la route de Liffol et en partie rue du Clos Morizot puisque les travaux d'enfouissement des réseaux vont prochainement être réalisés.

Une participation de 700 € serait attribuée par le syndicat par point lumineux sur un maximum de 200 points.

Après délibération, le conseil municipal donne pouvoir à M. le Maire pour solliciter l'étude auprès du syndicat sur le passage en LED de l'éclairage public de la commune.

Rentrée scolaire 2025/2026

M. le Maire informe le conseil municipal qu'à la rentrée prochaine, 63 enfants fréquenteront le groupe scolaire Louis Galliot.

Il informe le conseil municipal du choix de la future ATSEM : la gestion des candidatures a été faite par le Centre de Gestion des Vosges (une quarantaine). M. le Maire, la 2^e adjointe et la directrice de l'école ont rencontré début juin 2 personnes. Le choix a été porté sur Mme DEPOISSE Angélique de Fréville. Elle a réalisé une immersion durant 15 jours à l'école. Après un bon retour, M. le Maire lui a notifié sa prise de poste le 25 août 2025 pour un contrat d'un an.

En plus du poste d'ATSEM, elle gèrera au niveau du périscolaire la fonction de directrice. Pour cela, le conseil municipal décide de lui faire passer la formation BAFD et sollicite l'aide de la CAF (60%) pour cette formation.

Le projet pédagogique pour le périscolaire 2025/2026 est diffusé au conseil. Il sera retourné à Jeunesse et Sports et à la CAF. Ce projet résume les activités qui seront réalisées au périscolaire durant l'année scolaire et les éléments (locaux, personnels, règles, facturation,...) demandés.

Achat logiciel gestion cantine / périscolaire

M. le Maire soumet au conseil une nouvelle formule pour les parents inscrivant leurs enfants au périscolaire / cantine : l'application Etickets. Elle permettra aux parents d'inscrire leurs enfants depuis l'application. La facturation se fera toujours tous les mois et sera envoyée directement depuis l'application. Les parents auront la possibilité de payer par payfip (système de paiement par virement, CB ou prélèvement) ou toujours dans le mode actuel (espèces ou chèques). Le coût pour la commune est de 900 € HT pour le paramétrage de l'application et la formation. Une maintenance annuelle de 400 € HT (pour moins de 50 enfants inscrits sur la plateforme) sera facturée à la commune.

L'application est gratuite pour les parents.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et donne pouvoir à M. le Maire pour signer tous documents relatifs afin que cette nouvelle méthode soit opérationnelle à la rentrée de septembre 2025. Le conseil sollicite également une aide financière de la CAF pour l'achat de cette application.

Il est nécessaire de modifier l'acte de régie recette afin d'intégrer cette nouvelle formule et ouvrir un compte de Dépôt de Fonds au nom du régisseur. Le conseil donne pouvoir à M. le Maire pour effectuer les changements nécessaires.

Achat Gyrobroyeur

M. le Maire soumet au conseil municipal l'achat d'un gyrobroyeur pour le fauchage des chemins et bord de routes communales. Après délibération, le conseil accepte l'achat de ce matériel qui devra être déporté pour meilleur accès aux zones concernées et fixe un budget de 3.000 €.

M. RUPT Aurèle s'est proposé d'utiliser son tracteur et réaliser les travaux gracieusement. Le conseil municipal décide que le carburant et les assurances supplémentaires qu'il aura lui seront remboursés. En complément, la commune a son assurance en cas d'accident pour les bénévoles.

Ouverture de Crédits au BP Commune 2025

M. le Maire soumet au conseil municipal les ouvertures de crédits suivantes :

- Achat d'un nouvel ordinateur pour la mairie suite à passage en Windows 11 : il est nécessaire de changer l'ordinateur de la mairie qui ne passe pas la version Windows 11. Un devis à 101 informatique a été fait pour changer uniquement l'unité centrale+pack office : total 1.321,20 € TTC.

- Achat logiciel gestion cantine/périscolaire : coût 1.080 €

Le conseil municipal décide d'ouvrir des crédits pour ces 2 dépenses au cp 2183-99 pour la somme de 2.500 € grâce à la recette au cp 13461 (subvention DETR) pour le même montant.

- Achat d'un gyrobroyeur : le conseil ouvre des crédits pour la somme de 3.000 € au cp 2188-100 grâce à la recette au cp 13461 (subvention DETR) pour le même montant.

Remboursement frais Mme GILLOT Corinne achat périscolaire

Mme Gillot a réglé personnellement des courses destinées au périscolaire pour une animation crêpe, soit un montant de 31,56 €. Le conseil municipal donne pouvoir à M. le Maire pour lui rembourser cette somme.

Divers :

- *Vignette transports scolaires* : A la demande de plusieurs familles dont les enfants vont au collège et lycée et prenant le bus scolaire, ces derniers sollicitent une aide de la commune pour les frais de transports scolaires. Son coût est de 105 € par enfant pour l'année. Après délibération, le conseil municipal décide qu'il n'y aura pas de participation de la commune.
- *Rénovation de la fresque* : M. le Maire fait part de la réalisation en cours de la peinture de la fresque par M. MOUGINOT Jean-Charles artiste peintre et M. LOCATELLI Daniel, bénévole. Le crépi a été réalisé par l'entreprise HCT. Lors du décrépissage, des travaux de consolidation ont été nécessaires suite à la découverte d'une poutre bois pourrie : coût 960 €

TTC en supplément. La subvention coup de pouce de la Région Grand Est a été confirmée par M. GREMILLET cette semaine. La somme de 9.172 € a été attribuée pour ces travaux.

- Festivités du 14 juillet 2025 : M. le Maire informe le conseil de la réunion qui s'est tenue la semaine dernière avec les associations concernées pour les préparatifs du 14 juillet. Une information sera distribuée au village dans les jours à venir.
- CLSH 2025 : M. le Maire informe le conseil municipal des inscriptions au centre aéré du 4 au 22 août 2025 : 24 enfants la 1^{ère} semaine, 22 la deuxième et 14 pour la 3^e semaine. Une sortie par semaine hors centre sera effectuée (Fraispertuis, piscine et laser game / bowling). Deux après-midi pêche se feront le long de la Meuse.
- Réunion publique pour plan d'Aménagement de la forêt : M. le Maire informe le conseil municipal de la réunion publique qui s'est tenue jeudi 19 juin à la salle polyvalente. Seulement une dizaine de personnes s'est déplacé pour cette réunion d'information.
- Gobelets plastiques : M. le Maire fait part au conseil que les gobelets plastiques sont arrivés et ont été mis à disposition de la brocante de Familles Rurales, lors de la fête patronale et dernièrement pour la fête de l'école. Un peu plus de 200 gobelets n'ont pas été rendus et ont donc été remboursés par les associations emprunteuses.
- Achat bois : M. le Maire informe le conseil de la signature de l'acte d'achat de la parcelle ZH41 appartenant à Mme CALAQUE pour la somme de 3.250 € et dont la délibération avait été prise en 2019 par l'ancien conseil.
- Proposition Achat bois : M. le Maire informe le conseil qu'il vient de recevoir des certificats d'urbanisme en vue de la vente de la forêt appartenant à feu M. Henryot Pierre. Certaines parcelles contiguës à la commune pourraient être intéressantes. M. le Maire est chargé de demander au notaire si les héritiers sont vendeurs.
- Recensement de la population 2026 : M. le Maire informe le conseil municipal que le prochain recensement de la population pour notre commune se déroulera en janvier-février 2026. Mme CHACON ne désirant plus effectuer ce recensement par manque de temps, la proposition a été faite à Mme GILLOT Corinne pour être agent recenseur qui l'a accepté.
- Renouvellement contrat de M. JACQUES David : M. le Maire informe le conseil municipal que le contrat de travail de 15h/semaine de M. JACQUES David a été renouvelé pour une nouvelle période de 2 ans, qui fera au total 6 ans. Il sera laissé au prochain conseil le soin de déterminer son embauche définitive ou pas.
- Bibliothèque : M. le Maire informe le conseil que la CCOV, gérant la compétence « bibliothèque », souhaite que celle de l'école soit plus souvent ouverte. Mme DE VITO est bénévole le mardi matin pour les écoliers et les quelques abonnés. Un appel sera lancé auprès de la population pour recruter bénévolement d'autres personnes pour une ouverture en dehors des horaires de l'école.
- Chantiers participatifs : M. le Maire propose sur un modèle de courrier de M. TOUSSAINT d'inviter la population à des chantiers participatifs (peinture des fontaines, nettoyage de la maison 12 RD74, lasure des abris bus, ...). Quelques dates seront prévues fin septembre pour ces travaux.

Séance levée à 21 heures 30.

Fait à Bazoilles sur Meuse, le 7 juillet 2025.

Le Maire,
Bruno ORY

